

LES TRANSPORTS GENEVOIS EN CHIFFRES

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE



AVRIL 2014

Partager les bases nécessaires au dialogue

Pour la première fois, l'Etat réunit les principales statistiques des transports pour les présenter dans un document destiné au plus grand nombre. Cette démarche est l'expression d'une volonté de partager les bases sur lesquelles se fondent les politiques publiques, afin d'engager avec l'ensemble des citoyennes et des citoyens et de leurs représentants un dialogue constructif et averti.

Les chiffres qui sont présentés dans les pages qui suivent n'ont pas de couleur politique, ne sont l'expression d'aucun dogmatisme. Ils sont le reflet de la réalité, telle qu'elle se présente aujourd'hui à Genève en matière de mobilité.

Conscients que notre canton offre une qualité de vie très élevée, c'est tout naturellement que les Genevois et leurs voisins se déplacent davantage en utilisant l'ensemble des modes de transports à leur disposition: que ce soit les transports individuels motorisés, les transports collectifs ou encore la mobilité douce. Ensemble, ils créent une ruche bourdonnante de vitalité économique et débordante d'activités, sur un territoire qui, lui, est invariable.

C'est en prenant en compte ces éléments, en partageant les chiffres de notre réalité quotidienne, que nous pouvons définir les stratégies qui nous permettront de continuer à jouir de tous les charmes et de l'ensemble des avantages de Genève.

Ce document d'information est donc la première pierre à un édifice que je souhaite bâtir avec les Genevoises et les Genevois: un forum de dialogue responsable et constructif. Un espace où nous rencontrer pour définir un nouveau contrat social en matière de transports.

Luc BARTHASSAT

Chef du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)



La demande en déplacement ne cesse d'augmenter à Genève

+66%

l'augmentation du nombre de voyageurs sur Unireso entre 2004 et 2012 +100%

l'augmentation du nombre de voyageurs entre Genève et Lausanne entre 2000 et 2010

+51%

l'augmentation du nombre de véhicules franchissant le Pont d'Aigues-Vertes sur l'autoroute de contournement de Genève entre 2000 et 2012 +128%

l'augmentation du nombre de cyclistes franchissant les ponts du Rhône entre 2001 et 2011

Les chiffres présentés dans cette brochure sont issus d'enquêtes et de comptages dont la périodicité varie. Les valeurs de chaque indicateur sont par ailleurs susceptibles de varier au fil des ans et des mois. Néanmoins, les tendances qui se dégagent de ces chiffres restent pertinentes et permettent une vision complète de l'évolution de la mobilité à Genève.

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL	6 - 9
PRATIQUES QUOTIDIENNES	10 - 15
TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS	16 - 21
DÉVELOPPEMENTS ROUTIERS	22 - 23
TRANSPORTS COLLECTIFS	24 - 31
DÉVELOPPEMENTS DES TRANSPORTS COLLECTIFS	32 - 35
STATIONNEMENT	36 - 37
MOBILITÉ DOUCE	38 - 41
ACCIDENTOLOGIE ET SÉCURITÉ	42 - 43
TRANSPORTS PROFESSIONNELS	44 - 46
AIR ET BRUIT	47
MOBILITÉ RÉDUITE	48 - 49

CONTEXTE GÉNÉRAL

346'000

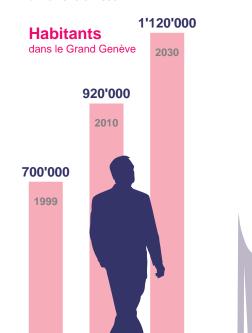
2030

L'agglomération genevoise est caractérisée par un fort essor économique et démographique. Ce dynamisme entraîne d'importantes mutations territoriales et modifie nos habitudes en matière de mobilité: nous sommes toujours plus nombreux à nous déplacer, sur de plus grandes distances et de plus en plus fréquemment.

+200'000

le nombre d'habitants supplémentaires dans le Grand Genève,

l'agglomération franco-valdo-genevoise, entre 2010 et 2030



Passages aux frontières cantonales

550'000

déplacements par jour

aux frontières cantonales

avec la France et le canton de Vaud en 2010.

dont **83%** en transports individuels motorisés, 16% en transports collectifs et 1% en mobilité douce C'est 50'000 de plus qu'en 2005 (12% en transports collectifs)

550'000

et 90'000 de plus qu'en 2000 (10% en transports collectifs)



14.4 millions le nombre de passagers à l'aéroport de Genève en 2013



9.4 millions en 2005



7.8 millions en 2000



* Transports collectifs

+70'000

Emplois dans le canton

276'000*

2010

de Genève

237'000

1999

emplois entre 2010 et 2030

* Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire (sans le secteur public international et les services domestiques)

920'000

habitants dans le Grand Genève en 2010

+21%

l'augmentation du nombre d'habitants à Genève entre 1990 et 2010, de 383'000 à 463'000 habitants

463'000

habitants dans le canton de Genève en 2010

+100'000

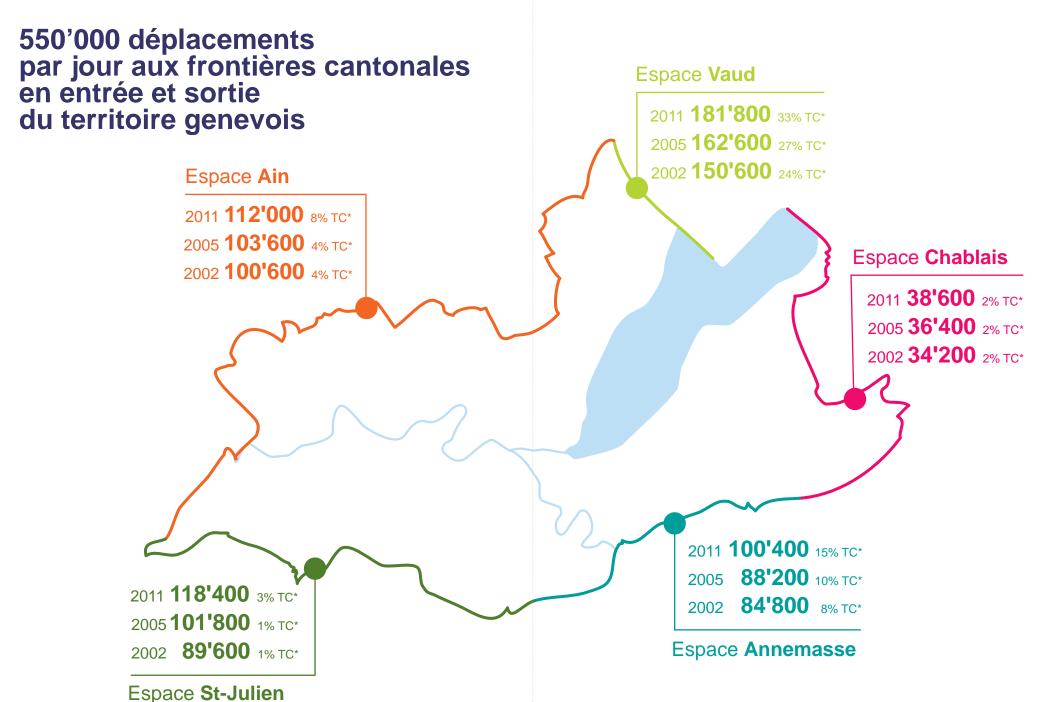
habitants supplémentaires dans le canton entre 2010 et 2030

4.6 millions

de déplacements par jour sont estimés en 2030 sur le Grand Genève, soit

800'000 de plus qu'en 2010

CONTEXTE GÉNÉRAL CONTEXTE GÉNÉRAL 8/9

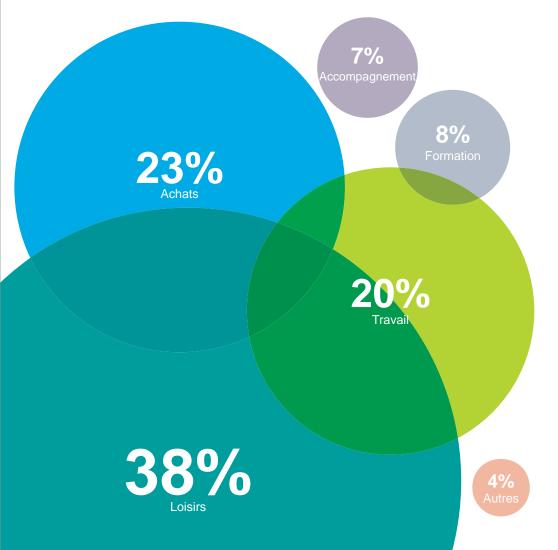


^{*} Transports collectifs

PRATIQUES QUOTIDIENNES

Aujourd'hui, le territoire urbain tend à s'organiser autour d'un grand centre-ville (phénomène de métropolisation), entraînant une évolution des modes de vie et des habitudes de mobilité. Ainsi, en Suisse, les pendulaires sont toujours plus nombreux et parcourent de plus grandes distances. La disponibilité et le coût du logement influencent la mobilité professionnelle. Le développement de la société des loisirs entraîne également une évolution des déplacements.

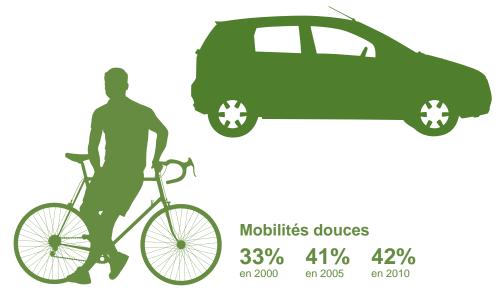
Les motifs de déplacement sur le canton de Genève en 2010



La part des modes de transport utilisés

Transports individuels motorisés

52% 44% 41% en 2000 en 2005 en 2010





P+R 2% Transports combinés en 2010

PRATIQUES QUOTIDIENNES PRATIQUES QUOTIDIENNES 12 / 13

des déplacements motorisés portent sur des distances inférieures à 3km

des déplacements motoris

des déplacements motorisés portent sur des distances de moins de 5km



des ménages en Ville de Genève ne possèdent pas de voiture en 2010,

contre 27% dans l'ensemble du canton 36% en 2005 en Ville de Genève et 24% dans le canton



1h24

la durée des déplacements quotidiens des Genevois en 2010 soit 3 minutes de plus qu'en 2000



31 km

sont parcourus quotidiennement par chaque Genevois en 2010,

soit près de 15 millions de km par jour pour l'ensemble de la population cantonale

Ils parcouraient 29 km en 2005 et 32 km en 2000



10 à 15 km

c'est la distance sur laquelle les vélos à assistance électrique sont attractifs

Habitudes de déplacements

des déplacements effectués en voiture ont pour motif d'accompagner d'autres personnes

49%
des achats
se font en mobilité douce,
37% en transports individuels motorisés et

13% en transports collectifs

Vitesse de déplacement des différents modes (km/h)

4 km/h Marche

13 km/h

37 km/h Voiture

47 km/h CFF (RER)

16 km/h Tram



45%

des Genevois se rendent en transports individuels motorisés sur leur lieu de

travail

Ils sont 31% à utiliser la mobilité douce et 23% les transports collectifs

des Genevois se rendent à pied ou à vélo sur leur lieu de formation

33% utilisent les transports collectifs et 13% un moyen de transport individuel motorisé

des déplacements de

loisirs

se font en mobilité douce,

42% en transports individuels motorisés (représentant 71% des distances parcourues) et 11% en transports collectifs





TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

L'évolution des déplacements en transports individuels motorisés suit l'essor économique et démographique genevois. Ainsi le nombre d'automobilistes qui empruntent les routes du canton ne cesse d'augmenter. Un déséquilibre entre lieu d'habitat situé en périphérie et lieu de travail majoritairement situé au centre ville a caractérisé le développement du territoire à la fin du 20ème siècle. Les citadins ont été amenés à emménager toujours plus loin, profitant des infrastructures routières mises à leur disposition.



380'000 véhicules franchissent la frontière cantonale chaque jour en 2010 (dans les 2 sens confondus)

349'000
véhicules en 2005

313'000
véhicules en 2000

80'000 véhicules / jour sur l'autoroute (Pont d'Aigues-Vertes)

C'est **+51%** entre 2000 et 2012

57'000 véhicules / jour sur le Pont Butin

C'est **+8%** entre 2000 et 2012

67'000 véhicules / jour sur le Pont du Mont Blanc C'est -20% entre 2000 et 2012

1'816km

de routes dans le canton:

83% ROUTES COMMUNALES

15% ROUTES CANTONALES

2% ROUTES NATIONALES

+5%

l'évolution du nombre de voitures immatriculées entre 1990 et 2010

En 2010, 215'000 voitures étaient immatriculées, soit 465 voitures pour 1'000 habitants (en 1990, 530 voitures pour 1'000 habitants)

1

le nombre de voitures
par ménage sur le canton en 2010
Ce chiffre est de 0.7 en Ville de Genève

48%

des 18-25 ans n'avaient pas de permis de conduire en 2010 Ils étaient 37% en 2000

2

personnes: le nombre moyen d'occupants par voiture

Les véhicules sont davantage occupés pour les déplacements liés aux loisirs (2.3 pers.) qu'au travail (1.3 pers.)

37'300 panneaux de signalisation

sur le canton

456 carrefours à feux

sur le canton avec 356 feux vélos

328 motos et motocycles légers électriques

voitures électriques

sont immatriculés à Genève

5'225 Genevois sont clients de Mobility Car Sharing en 2013, soit

3x plus qu'en 2005

Charges de trafic sur les grands accès au centre:

nombre de véhicules par jour du lundi au vendredi en 2013

24'000

Avenue Louis-Casaï

9'500 Rue de la Servette

14'000

Avenue de France

25'000

Rue de Lyon

Route des Acacias

Route de Saint-Julien

30'000

Route de Malagnou

42'000

Route de Vernier



Route de Chancy 24'000

Route de Ferney

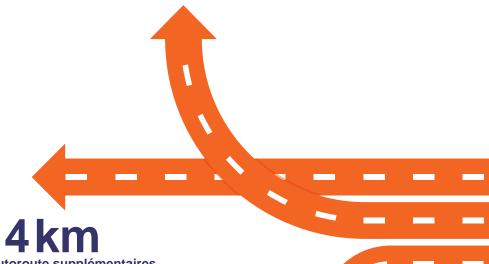
Route de Chêne

DÉVELOPPEMENTS ROUTIERS

1.5 milliards

le coût de l'élargissement de l'autoroute, à la charge de la Confédération,

permettra de mettre à disposition 2x3 voies de circulation sur 32 km entre Coppet et Bernex



d'autoroute supplémentaires sont prévus à l'horizon 2030

avec la Traversée du Lac et le contournement de Genève reliant le Vengeron à Thônex, permettant la constitution d'un périphérique autoroutier complet Entre 1990 et 2010, 14 km d'autoroute ont été construits



10km

de nouvelles routes cantonales sont prévus d'ici à 2025

(route des Nations, route d'accès Mon Idée - Communaux d'Ambilly, route de Montfleury, route d'accès de Bernex Nord, contournement de Perly, liaison routière Genève Sud) Entre 1990 et 2010, 1.4 km de routes cantonales ont été construits

99 40 du réseau routier de 2025 existe déjà

TRANSPORTS COLLECTIFS

Le développement des transports collectifs, entamé au début des années 1990 conformément à la décision populaire de 1988, a permis de rattraper le retard et de prendre en charge une partie de l'accroissement de la demande en déplacement. Aujourd'hui, les transports collectifs doivent relever un double défi: d'une part assurer le changement d'échelle lié à l'éloignement des pendulaires qui ne trouvent pas de logement sur le canton de Genève et, d'autre part, améliorer leur performance au centre-ville pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours plus nombreuse.



85'000

personnes possédaient un abonnement UNIRESO en 2012

ils étaient 74'000 en 2010 et 56'000 en 2005

33%

la part modale des transports collectifs entre Genève et Vaud

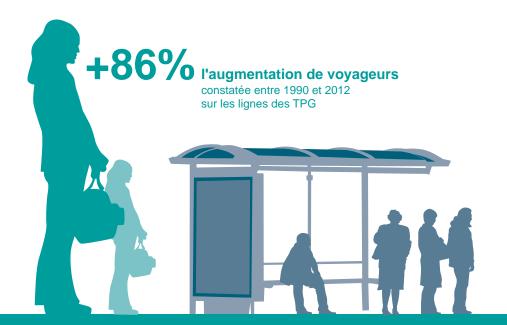
En comparaison, la part des transports collectifs entre Genève et la France varie entre 2% et 15% Quand l'offre en transports collectifs est concurrentielle à la voiture, les usagers utilisent les transports collectifs

213 millions

c'est le montant versé par l'Etat de Genève pour le fonctionnement des transports collectifs en 2012

3.50 CHF

le prix du billet "Tout Genève" valable 60 minutes



opérateurs

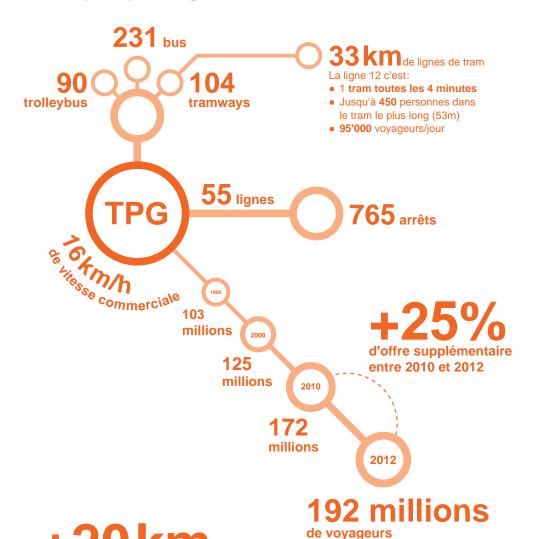
regroupés dans la communauté tarifaire Unireso

80%

de la population genevoise vit à moins de 500 mètres d'un arrêt de transports publics desservi par une fréquence égale ou inférieure à 10 minutes



Transports publics genevois

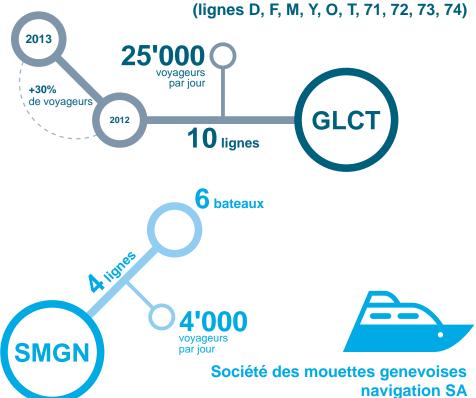


Les extensions de lignes de tramway

prévues vers Bernex/Vailly, Annemasse, Saint-Julien, Grand-Saconnex et Saint-Genis-Pouilly



Groupement local de coopération transfrontalière des transports publics transfrontaliers (lignes D. F. M. Y. O. T. 71, 72, 73, 74)





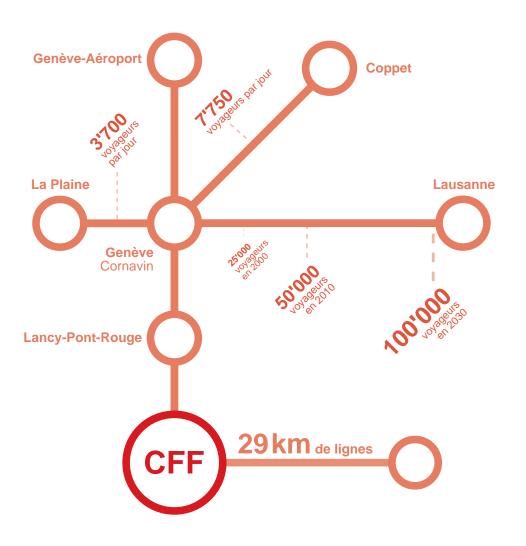
4h45-1h30

Ce sont les heures de service assurées sur les lignes de tramway des TPG

7h-9h et 16h-20h

Ce sont les périodes de pointe du matin et du soir durant lesquelles les fréquences des TPG sont maximales





La fréquentation des RER à Genève entre 2005 et 2012:

+78% sur la ligne La Plaine-Cornavin

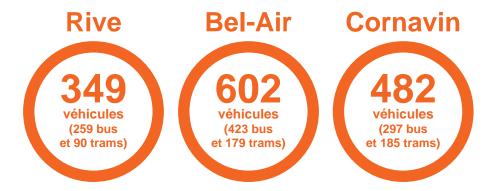
+48% sur la ligne Lancy-Pont-Rouge-Coppet



TRANSPORTS COLLECTIFS 30 / 31

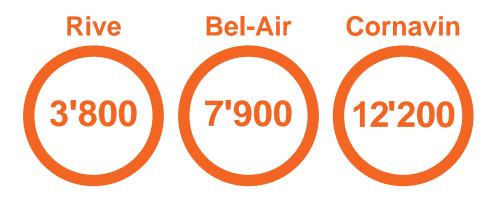
Pôles d'échanges

Nombre de véhicules de transports collectifs transitant par les principales interfaces genevoises pendant les heures de pointe du soir (16h-19h) en 2013:



Correspondances

Nombre de voyageurs traversant les grandes interfaces de transports collectifs pour passer d'un véhicule à un autre aux heures de pointes (entre 16h et 19h):



Nombre de voyageurs quotidiens sur les lignes de la communauté tarifaire Unireso (TPG, SMGN et CFF trafic régional)







DÉVELOPPEMENTS DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Futur réseau express du Grand Genève



9 minutes entre Cornavin et Coppet

20 minutes entre Cornavin et Annemasse

7 minutes entre Cornavin et Carouge-Bachet

18 minutes entre Cornavin et La Plaine



240'000 à moins de 500m d'une future gare



40 trains

45 gares

230 km de lignes



logements supplémentaires

autour des gares de Lancy-Pont-Rouge, Bachet, Eaux-Vives, Chêne-Bourg et Annemasse

Cornavin: agrandissement souterrain

le nombre de voyageurs par jour

le nombre de voyageurs par jou attendus à Cornavin en 2030

2

voies souterraines

supplémentaires à Cornavin en 2025

12

trains par heure

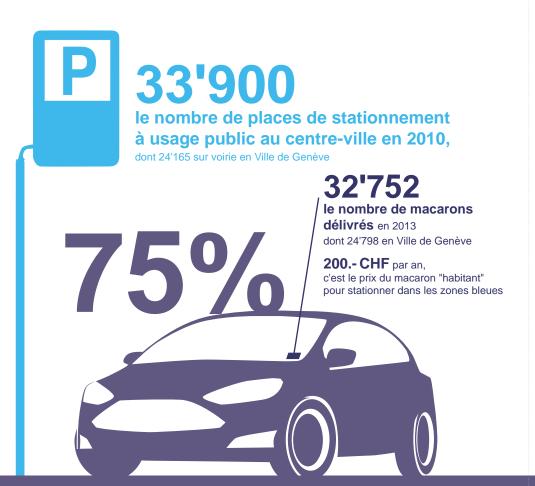
sur l'axe Genève-Lausanne dès 2025, soit deux fois plus de places qu'en 2013

trains par heure entre Cornavin et La Plaine dès 2025



STATIONNEMENT

La demande de stationnement est particulièrement forte dans le cœur d'agglomération, qui concentre la majorité des motifs de déplacement (emplois, formation, commerces, loisirs). Or, c'est aussi là que l'offre de stationnement est la plus limitée, étant donné la densité des utilisations de l'espace. Les zones bleues, les macarons, les horodateurs ou encore les parc-relais (P+R) permettent de gérer l'offre de stationnement selon l'espace à disposition et le type d'utilisateur: riverains, pendulaires, commerçants, etc.



des pendulaires franchissant la frontière cantonale en voiture disposent d'une place de stationnement privée ou mise à disposition par leur employeur sur leur lieu de travail

L'offre et la demande en parc-relais (P+R)

4'000 abonnés P+R pour 5'000 places en 2012

Le taux d'occupation de ces parkings varie de 10%, à Gare de Meyrin ou à Prébois, à 100% à Moillesulaz, Frontenex ou Etoile

Stationnement dans la rue en Ville de Genève

Zone bleue



2.9

le nombre de véhicules par jour et par place

15%

des véhicules dépassent la durée légale de stationnement

100%

le taux d'occupation moyen d'une place. Dans la zone payante, ce taux est de 84%

150.- CHF

c'est le prix maximum pour un abonnement mensuel P+R

Zone payante



6.3

le nombre de véhicules par jour et par place

12%

des véhicules dépassent la durée légale de stationnement

60%

d'usagers en 2013 au centre-ville ne paient pas tout ou partie du stationnement qu'ils utilisent

2.80 CHF

c'est le prix pour stationner une heure au centre-ville

Coût de construction d'une place de parking*:

25'000.- CHF en ouvrage en élévation

> 7'000.- CHF en surface



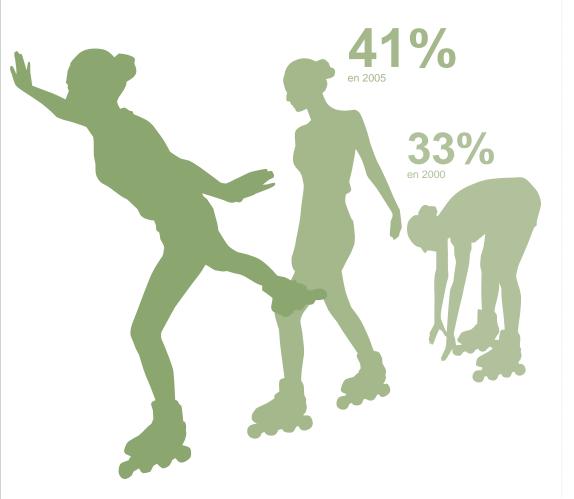
50'000.- CHF en ouvrage en sous-sol

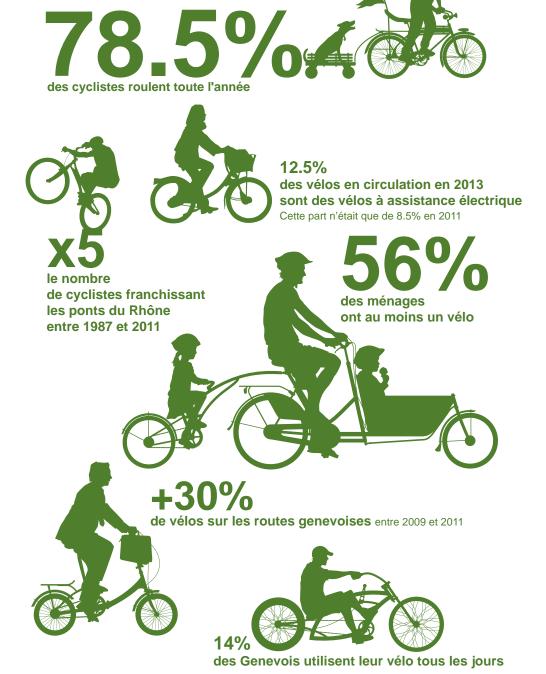
* hors acquisition foncière

MOBILITÉ DOUCE

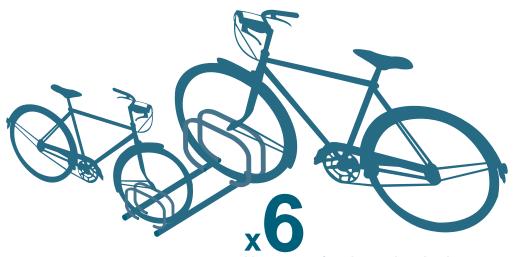
La mobilité douce (marche et vélo) est un mode de déplacement à part entière: il s'agit de la manière la plus efficace de se déplacer sur de courtes distances, notamment en milieu urbain. A Genève, l'un des cantons les plus denses de Suisse, le potentiel de développement des modes doux est important puisque 30% des déplacements en véhicules motorisés font moins de 3 km, 45% moins de 5 km.

42%
la part des déplacements en mobilité douce en 2010





MOBILITÉ DOUCE MOBILITÉ DOUCE 40 / 41

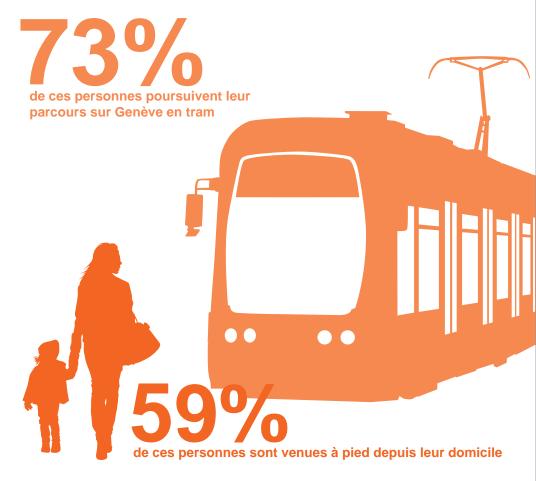


L'augmentation du nombre de places en P+B (Parc + Bicyclettes) Entre 2009 et 2013, le nombre de ces places est passé de 70 à 430

5000 La part du réseau routier cantonal équipé pour les cyclistes

Douane de Moillesulaz: les piétons en tête des passages transfrontaliers

personnes franchissent la frontière à pied à la douane de Moillesulaz chaque jour



ACCIDENTOLOGIE ET SÉCURITÉ

Depuis plusieurs années, le nombre d'accidents mortels diminue régulièrement. Cependant, on dénombre encore en 2013 dix accidents mortels et 400 provoquant des blessés graves sur les routes genevoises. Pour cette raison, la Confédération a développé le programme d'action Via sicura, qui vise à renforcer la sécurité routière. Adopté par le Parlement en juin 2012 les mesures qui le composent seront mises en œuvre par étapes.

90/0
des accidents
ont impliqué au moins
un piéton*

25%
des accidents
ont impliqué au moins
un deux-roues motorisé*

8% des accidents ont impliqué au moins

des accidents ont impliqué au moins une voiture*



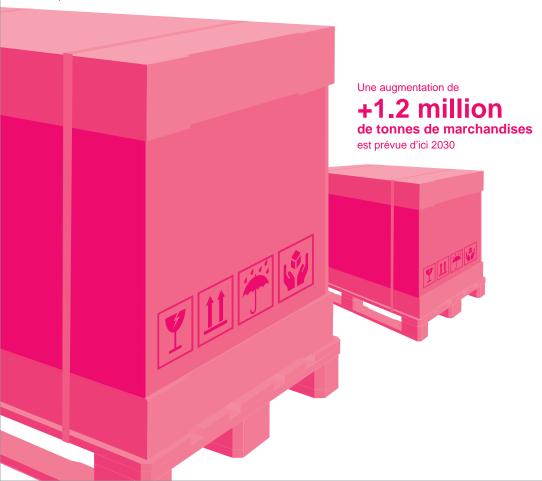
TRANSPORTS PROFESSIONNELS

Un emploi génère environ un déplacement logistique par semaine. La gestion de la mobilité des marchandises et l'organisation des transports professionnels est donc cruciale pour assurer le fonctionnement d'un territoire. Déménagement, approvisionnement des entreprises, ordures ménagères ou encore livraison de repas à domicile: comprendre et organiser la «logistique urbaine» est essentiel pour le bon fonctionnement de tous les secteurs économiques, de la ville, de ses commerces et de ses habitants.

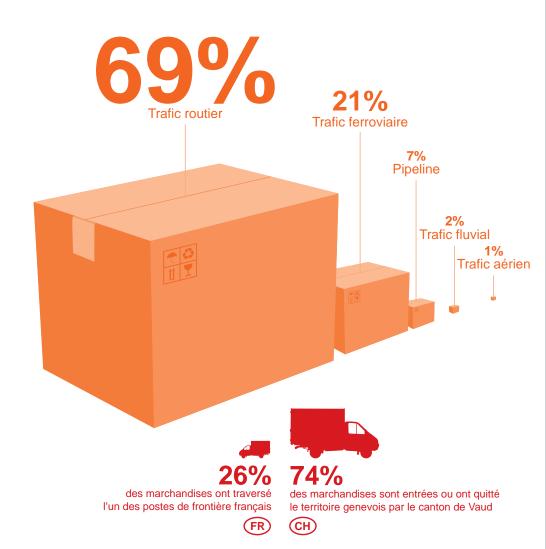
6.6 millions

de tonnes de marchandises

c'est la quantité totale de ressources importées et exportées à Genève en 2006



Moyen de transport utilisé à l'arrivée ou au départ de Genève, selon les tonnages transportés en 2006



2'500 15'000 camions immatriculés véhicules de livraison dans le canton immatriculés dans le canton

1'200
places de livraison en Ville de Genève



468
places de taxis dans
le canton dont 300 en Ville de Genève

AIR ET BRUIT

Les ordonnances fédérales sur la protection de l'air et contre le bruit contraignent les cantons à lutter efficacement contre ces deux sources de pollution environnementale susceptibles de prétériter fortement la qualité de vie des citoyens. Ainsi, à Genève, un habitant sur quatre supporte une charge sonore trop élevée. Le seuil limite est de 60dB dans les zones d'habitation le jour et de 50dB la nuit. C'est la rançon de la forte densité de population et du taux de motorisation et de mobilité important que nous connaissons. De plus, après plusieurs dizaines d'années de lente amélioration, la qualité de l'air dans le canton connaît une tendance à la stagnation. Les valeurs limites pour les principaux polluants (dioxyde d'azote, ozone et particules fines) ne sont toujours pas respectées dans certaines parties du territoire, notamment au centre de l'agglomération et près de l'aéroport.

-9 décibels,

la diminution des nuisances sonores dues au trafic automobile après la pose de revêtement phono-absorbant Après 15 ans d'utilisation, cette diminution se réduit à -3 décibels

1'668 tonnes/an

d'oxydes d'azote

sont dégagés par les transports, soit 72% des oxydes d'azote totaux

240 tonnes/an

de particules fines

sont dégagées par les transports, soit 80% des particules fines totales

74km

de revêtement phono-absorbant

ont été posés depuis 1997 sur les routes cantonales dont 42 km de revêtement nouvelle génération, plus efficace pour la réduction du bruit

266

places de stationnement pour

personnes handicapées en Ville de Genève

* Le déploiement par les TPG des nouveaux trolleys à plancher surbaissé

sera achevé d'ici la fin de l'année 2014

MOBILITÉ RÉDUITE

La loi fédérale sur la suppression des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) est entrée en vigueur en 2002. Elle crée les conditions propres à faciliter aux personnes handicapées la participation à la vie de la société, en les aidant notamment à être autonomes. Toute construction, installation et prestation publique doit assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Un important programme d'investissements a permis d'améliorer de façon considérable le système de mobilité pour tenir compte des besoins liés aux différents types de handicap.



de la population suisse

connaît une mobilité réduite

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS

Chemin des Olliquettes 4 1213 Petit-Lancy Adresse postale: Case postale 271 - 1211 Genève 8 Tél. +41 (0)22 546 78 00

www.ge.ch/transports

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU SOUHAITEZ COMMANDER CETTE BROCHURE? CONTACTEZ-NOUS:

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA): 022 546 76 00 - info-service-deta@etat.ge.ch



www.ge.ch/mobilites2030